

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1123
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de prendre acte du rapport de reddition de comptes du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'exercice 2019-2020	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts		
<b>Actions :</b> DÉPÔT RAPPORT FINAL - CONTINGENCES  <b>Demande d'achat :</b> Non <b>CT requis :</b> Non		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1123
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <p><u>Date</u>      <u>No résolution</u>      <u>Objet</u>  2019-09-10      CM-20190910-749      ADJUDICATION - CONTRAT SP-29788</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier  APPUYÉ PAR : Yannick Langlois</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29788, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de la Ville de Laval, exécution sur demande, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Les constructions CJRB inc.  4 852 062,27 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-3985)</p> <p><u>Date</u>      <u>No résolution</u>      <u>Objet</u>  2019-07-09      CM-20190709-546      ADJUDICATION - CONTRAT SP-29649</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29649, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de resurfaçage de chaussée sur la 24e Rue, la 80e Rue, la 29e Avenue, le boulevard Arthur-Sauvé ainsi que les rues Bergman, Corbin, Guillemette, Jaguin, Lancelot, Panneton et Saint-Marc, phase 2, lot 4, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Les Entrepreneurs Bucaro inc.  998 092,23 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-2329)</p> <p><u>Date</u>      <u>No résolution</u>      <u>Objet</u>  2019-03-12      CM-20190312-136      RECONDUCTION - CONTRAT SP-29046</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz  APPUYÉ PAR : Yannick Langlois</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de reconduire, pour une période d'un an, à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, le contrat SP-29046, adjugé par la résolution CM-20170404-261, pour les travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanentes, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Réhabilitation Du O inc.  1 586 651,55 \$;</p> <p>d'autoriser l'ajustement, au besoin, des quantités pour les items prévus au bon de commande relié à la reconduction dudit contrat, le tout dans le respect du montant et de la nature du contrat adjugé, et ce, nonobstant toute disposition contraire prévue à la politique de gestion et d'encadrement des contingences.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2018-5659)</p> <p><u>Date</u>      <u>No résolution</u>      <u>Objet</u>  2018-08-07      CM-20180807-566      ADJUDICATION - CONTRAT SP-29266</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1123
<p>APPUYÉ PAR : Michel Poissant</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29266, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de préliminaires de rue, de pavage, de trottoirs, de bordures, d'aménagement d'un mail, d'éclairage par distribution souterraine et de relocalisation d'équipements d'utilités publiques sur une partie du boulevard Saint-Martin Ouest, entre la rue Fauteux et la 100e Avenue, ainsi que sur une partie des lots 1 720 221, 1 718 780, 1 720 100, 1 718 754, 1 719 231 et 1 718 755 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Construction G-NESIS inc. 4 764 700,25 \$.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2018-3302)</p>		
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Afin de bonifier l'offre de service sur son territoire, la Ville de Laval a déposé une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour 4 projets.</p> <p>Ces projets favorisent la mise en place d'infrastructures et de mesures concrètes, qui sont de nature à soutenir un transfert modal vers les transports actifs, incluant les déplacements actifs en tant qu'élément d'un déplacement impliquant un autre mode de transport:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voie cyclable sur les accotements du boulevard Arthur-Sauvé, entre les rues Antoine-Blondin et Saint-Antoine;</li> <li>- Pistes polyvalentes sur le boulevard Curé-Labelle, entre la rue Édith et le boulevard Saint-Elzéar;</li> <li>- Bandes cyclables sur le boulevard Saint-Martin Ouest, entre la 100e avenue et la rue Fauteux;</li> <li>- Parcours scolaires près d'écoles (25 sites).</li> </ul> <p>En novembre 2019, une lettre d'annonce (20191104-4) avec les conditions du programme, confirme l'acceptation de la demande ainsi qu'une aide financière pouvant atteindre un montant maximal de 1 174 852 \$. Un versement initial de 80 % de l'aide a déjà été déposé, soit un montant de 939 881,60 \$. Le versement final de 20 % sera déposé à la suite de l'approbation de la reddition de comptes, soit un montant 234 970,40 \$.</p> <p>Résumé (taxes nettes incluses) =====</p> <p>Voie cyclable sur les accotements du boulevard Arthur-Sauvé, entre les rues Antoine-Blondin et Saint-Antoine: Montant total des dépenses 2019-2020: 46 088,56 \$ Portion subventionnée (50 %): 23 044,28 \$</p> <p>Pistes polyvalentes sur le boulevard Curé-Labelle, entre la rue Édith et le boulevard Saint-Elzéar: Montant total des dépenses 2019-2020: 357 480,02 \$ Portion subventionnée (50 %): 178 740,01 \$</p> <p>Bandes cyclables sur le boulevard Saint-Martin Ouest, entre la 100e avenue et la rue Fauteux: Montant total des dépenses 2019-2020: 2 245 595,57 \$ Portion subventionnée (montant maximal pour le projet): 888 064 \$</p> <p>Parcours scolaires près d'écoles (25 sites): Montant total des dépenses 2019-2020: 129 519,02 \$ Portion subventionnée (montant maximal pour le projet): 60 000 \$</p> <p>Consultez les pièces jointes pour le détail des dépenses.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>Prendre note qu'aucune autre demande d'aide financière n'avait été soumise dans le cadre du projet.</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>La reddition a été validée par le Service des finances</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	<b>No SD</b> SD-2024-1123
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;</p> <p>ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;</p> <p>ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2019-2020, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2019 et la date de la lettre d'annonce du projet;</p> <p>ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois de juin 2017 et se sont terminés au mois de novembre 2021;</p> <p>ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);</li> <li>- la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);</li> <li>- le résultat relatif aux indicateurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;</li> <li>- nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);</li> <li>- nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);</li> <li>- nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;</li> <li>- nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>EN CONSÉQUENCE, IL EST</b></p> <p><b>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</b></p> <p>de recommander au conseil:</p> <p>de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2019-2020 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joint selon les modalités d'application en vigueur;</p> <p>d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.</p>		